



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°55

Réunion du : mardi 8 avril 2025

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

COUPE DE FRANCE – 2025/2026

Calendrier des tours régionaux :

1^{er} tour : le 11 mai 2025.
2^{ème} tour : le 1^{er} juin 2025.

462 clubs inscrits pour l'édition 2025/2026.

Désignation des matchs du 1^{er} tour :

176 matchs qui concernent les clubs de niveau départemental uniquement.
1 exempt : VAUREAL.

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.
En cas de terrain indisponible, la rencontre est inversée.

MATCHS REPORTES DES 12 ET 13 AVRIL 2025

TOUTES CATEGORIES CONFONDUES

Tous les matchs prévus le week-end des 12 et 13 avril 2025 qui ne pourront pas avoir lieu seront automatiquement reprogrammés lors du week-end des 26 et 27 avril 2025 ou du week-end des 19 et 20 avril si l'une des équipes concernées a déjà un match à jouer le week-end des 26 et 27 avril 2025.

RENCONTRES DES 12 ET 13 AVRIL 2025
TOUTES CATEGORIES CONFONDUES

La Commission rappelle les dispositions prises par la C.R.P.M.E. et la C.D.P.M.E. du District de la Seine-et-Marne concernant les matchs à domicile, DAMMARIE LES LYS F.C. et DAMMARIE CITY (toutes catégories confondues).

Tous les matches à domicile auront lieu en configuration huis-clos jusqu'à nouvel ordre.

Les clubs visiteurs devront transmettre par mail aux clubs de DAMMARIE LES LYS F.C. (550039@lpiiff.fr) et DAMMARIE CITY (560605@lpiiff.fr) :

La liste de leur délégation (14 joueurs maximum, 5 dirigeants maximum sur la feuille de match + les éventuels accompagnateurs (conducteurs des véhicules notamment qui ne peuvent pas être des spectateurs / supporters) au plus tard le samedi 12h, en mettant en copie de l'envoi la Ligue (competitions@paris-idf.fff.fr).

MEAUX ACADEMY CS – 500 831

La Commission prend connaissance des nouvelles dispositions prises par la C.R.P.M.E. du 27 mars 2025 et la C.D.P.M.E. du District de la Seine-et-Marne concernant les matchs à domicile du club de MEAUX ACADEMY C.S. (toutes catégories confondues).

Les clubs visiteurs devront transmettre par mail au club de MEAUX ACADEMY C.S. (500831@lpiiff.fr) :

La liste de leur délégation (14 joueurs maximum, 5 dirigeants maximum sur la feuille de match + les éventuels accompagnateurs (conducteurs des véhicules notamment qui ne peuvent pas être des spectateurs / supporters) au plus tard le samedi 12h, en mettant en copie de l'envoi la Ligue (competitions@paris-idf.fff.fr).

Compétition	N° match	Nom club recevant	Nom club visiteur	Date de match
R2 SE	28222582	CS MEAUX ACADEMY FOOTBALL	LUSITANOS ST MAUR U.S.	13/04/2025

SENIORS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} Rappel

28247164 STADE EST PAVILLONNAIS 1 / RACING CF 2 du 06/04/2025 (R3/C)

SENIORS - CHAMPIONNAT

549 968 – SAINT LEU 95 F.C. – R2/D

Courriel du FC ST LEU 95.

Cette équipe jouera ses rencontres à le dimanche à 15h00 sur le stade G. HOULLIER à SAINT LEU jusqu'à la fin de saison.

Accord de la Commission.

28218794 VAL YERRES CROSNE 1 / ULIS CO 1 à rejouer le 19/04/2025 (R1/B)

Rappel :

Demande de report au 26 avril 2025 de VAL YERRES CROSNE, avec accord des ULIS CO, en raison du match placé en milieu des congés scolaires.

Accord de la Commission sous réserve que les 2 clubs n'aient pas de match en retard supplémentaire.

28218965 RED STAR FC 2 / MORANGIS CHILLY FC 1 du 13/04/2025 (R2/B)

Demande de RED STAR FC pour jouer à 15h30, en baisser de rideau d'un match de Championnat National U17.

Accord de la Commission, les rencontres de compétitions fédérales étant prioritaires sur les rencontres régionales.

28218966 STE GENEVIEVE FC / NEAUPHLE PONTCHARTRAIN 78 RC 1 du 13/04/2025 (R2/B)

Demande de NEAUPHLE PONTCHARTRAIN 78 RC pour reporter le match au 11 mai 2025, au motif de l'encadrement par l'éducateur d'une sortie scolaire.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande au vu du motif invoqué et maintient le match au 13 avril 2025.

28246902 GARENNE COLOMBES AF 1 / FR. 94 LE PERREUX 1 du 04/05/2025 (R2/A)

Demande de GARENNE COLOMBES AF pour avancer le match au 03 mai 2025 à 19h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de FR. 94 LE PERREUX, à transmettre au plus tard le vendredi 02 mai 2025 à 12h.

28223652 FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE 1 / OZOIR FC 77 1 du 13/04/2025 (R3/D)

Demande des FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE pour jouer à 14h,

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord du FC OZOIR, à transmettre au plus tard le vendredi 11 avril 2025 à 12h.

28246893 – JA DRANCY 2 / GARENNE COLOMBES 1 du 13/04/2025 (R2/A)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 05/03/2025 ayant infligé une suspension de terrain de 2 matchs fermes à l'équipe Seniors 2 de la JA DRANCY, à compter du 31/03/2025.

La Commission demande au club de la JA DRANCY de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de DRANCY accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, **à transmettre au plus tard le vendredi 11 avril 2025 à 12h00.**

28218969 BAGNEUX COM 1 / STE GENEVIEVE FC 2 du 04/05/2025 (R2/B)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 05/03/2025 ayant infligé une suspension de terrain de 1 match ferme à l'équipe Seniors 1 du COM BAGNEUX, à compter du 31/03/2025.

La Commission demande au club de COM BAGNEUX de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de BAGNEUX accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, **à transmettre au plus tard le vendredi à 12h00, précédent le match.**

U20 – CHAMPIONNAT**28226384 – ENFANTS GOUTTE D'OR 1 / US TORCY PVM 1 du 06/04/2025 (R2/A)**

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre.

La Commission enregistre le deuxième forfait non avisé de US TORCY PVM.

28226344 - DAMMARIE LES LYS F.C. / MEAUX du 09/02/2025 (R2/A)

La Commission prend note de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 26/03/2025 ayant mis hors compétition les 2 équipes et infligé une suspension de terrain de 5 matchs fermes à l'équipe U20 de DAMMARIE LES LYS F.C. à compter du 01/07/2025.

523411 – IVRY US R3/B

La Commission prend note de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 02/04/2025 ayant infligé une suspension de terrain de 2 matchs fermes à l'équipe U20 d'IVRY U.S. à compter du 05/05/2025. Au regard du calendrier de cette équipe, les 2 matchs de suspension de terrain seront à purger sur les 2 premiers matchs à domicile de la saison 2025/2026.

U18 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

28214139 JOINVILLE RC 1 / SAINT BRICE FC 1 du 06/04/2025 (R2/B)

U18 – CHAMPIONNAT

590 534 – RC ARGENTEUIL – R1

Courriel du RC ARGENTEUIL.

Cette équipe jouera ses rencontres à 16h00 sur le stade R. OUVRARD à ARGENTEUIL jusqu'à la fin de saison.

Accord de la Commission, à l'exception du dernier match de championnat de la saison.

28214613 PARIS 13 ATLETICO 1 / CO VINCENNES 1 du 13/04/2025 (R3/D)

Demande de PARIS 13 ATLETICO pour reporter le match le 20 avril 2025 à 13h00.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande sans motif et maintient le match au 13 avril 2025.

28214349 US TORCY PVM 2 / SAINT GENEVIEVE FC 1 du 13/04/2025 (R3/A)

Demande de TORCY PVM US pour jouer à 14h, sur le complexe sportif du Fremoy n°2 à TORCY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de SAINTE GENEVIEVE FC à transmettre au plus tard le vendredi 11 avril 2025 à 12h.

28214481 MITRY COMPANS GOELLY / CLAYE SOUILLY du 13/04/2025 (R3/C)

Courriel de MITRY COMPANS GOELLY et attestation de la mairie d'EPINAY SOUS SENART, pour le prêt d'un terrain de repli.

Après avoir pris note du compte rendu de la C.R.P.M.E., la Commission fixe cette rencontre le dimanche 13 avril 2025 à 11h00, sur le stade A. MIMOUN à EPINAY SOUS SENART.

28214354 ISSY LES MOULINEAUX FC / BAGNEUX COM du 13/04/2025 (R3/A)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Supérieure d'Appel de la F.F.F. du 13/06/2024 ayant confirmé la suspension de terrain pour 10 MATCHS FERMES à l'équipe U18 1 d'ISSY FC, à compter du 13 mai 2024, la Commission demande au club d'ISSY LES MOULINEAUX FC de lui fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville d'ISSY LES MOULINEAUX, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 11 avril 2025 à 12h00.

28214475 SARCELLES AAS 2 / CERGY PONTOISE FC 1 du 29/03/2025 (R3/C)

Courriel de l'arbitre officiel indiquant un dysfonctionnement lors de la clôture de la feuille de match informatisée concernant la discipline et les remplacements.

La Commission prend note.

Equipe de l'AAS SARCELLES

- . le joueur n°14 NDIAYE Khalifa a remplacé le joueur n°10 à la 45ème minute.
- . le joueur n°12 AKANNI Maxwell a remplacé le joueur n°11 à la 61ème minute.
- . le joueur n°13 MOHAMED Ilyes a remplacé le joueur n°7 à la 65ème.

Equipe de CERGY PONTOISE FC

- . le joueur n°14 BASTA REAUD FULCONS Elayass a remplacé le joueur n° 9 à la 65ème minute.
- . le joueur n°12 MBESSANG NGOUEND Tony a remplacé le joueur n°4 à la 75ème minute.
- . le joueur n°13 OUATTARA Khalil a remplacé le joueur n°6 à la 77ème minute.

U17 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

28215749 MANTOIS 78 FC 2 / AFP 18 1 du 06/04/2025 (R2/B)

28215982 JS VILLETANEUSE 1 / DRANCY F.C. 1 du 05/04/2025 (R3/A)
28216569 COURONNES O.F.C. 1 / RACING CLUB FRANCE 2 du 06/04/2025 (R3/D)
28216833 NEUILLY PLAISANCE FC 1 / ROSNY SS/BOIS ST.O. 1 du 06/04/2025 (R3/F)
28231016 LONGJUMEAU F.C. 1 / ST MAUR LUSITANOS 1 du 06/04/2025 (R3/H)

U17 – CHAMPIONNAT

28216821 GAGNY FC / CRECY FC du 13/04/2025 (R3/F)

Attestation de la Mairie de GAGNY informant de l'indisponibilité des installations du stade JEAN BOUIN à GAGNY, en raison d'une manifestation les 12 et 13 avril 2025.
La Commission reporte cette rencontre le 27 avril 2025.

28215385 BLANC MESNIL SF 1 / VILLEJUIF U.S. 1 du 13/04/2025 (R1)

Demande de BLANC MESNIL pour jouer à 16h.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VILLEJUIF à transmettre au plus tard le vendredi 11 avril 2025 à 12h.

28215738 MONTROUGE F.C. 92 2 / AFP 18 1 du 13/04/2025 (R2/B)

Demande de MONTROUGE pour jouer à 15h30.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de AFP 18 à transmettre au plus tard le vendredi 11 avril 2025 à 12h.

29235453 AFP 18 2 / RAINCY F.A. 1 du 13/04/2025 (R3/B)

Demande de AFP 18 pour jouer à 13h30 sur le Stade POISSONNIERS 2 à PARIS.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de RAINCY F.A à transmettre au plus tard le vendredi 11 avril 2025 à 12h.

28216818 THORIGNY FC 1 / VAL D'EUROPE FC 1 du 13/04/2025 (R3/F)

Demande de THORIGNY pour jouer à 14h30.
Accord de la commission, sous réserve de l'accord de VAL D'EUROPE à transmettre au plus tard le vendredi 11 avril 2025 à 12h.

29235960 – NEUILLY SUR MARNE S.F.C. / TRILPORT U.S. du 04/05/2025 (R3/C)

Rappel
Courriel de NEUILLY SUR MARNE SFC et de l'USM GAGNY informant du prêt d'un terrain de repli.
Cette rencontre aura lieu sur le stade omnisports Jean BOUIN (**numéro de terrain et horaire à confirmer**) à GAGNY.
Accord de la Commission, sous réserve de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 28 mars 2025 à 12h00.

Autre rencontre concernée :

29235973 – NEUILLY SUR MARNE S.F.C. / DRANCY J.A. 2 du 18/05/2025

Les 2 derniers matchs de suspension de terrain seront à purger sur la saison 2025/2026.

U16 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel
28217371 MONTFERMEIL FC 2 / NANTERRE ES 1 du 06/04/2025 (R1)

U16 - CHAMPIONNAT

28217504 MELUN FC 1 / MONTROUGE FC 92 2 du 06/04/2025 (R2/A)

Après lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre, la Commission enregistre le 1^{er} forfait non avisé de MONTROUGE FC 92.

28217483 FC 93 BOBIGNY 1 / CLAYE SOUILLY S. 1 du 20/04/2025 (R2/A)

Demande de FC 93 BOBIGNY pour reporter le match le mercredi 30 avril 2025 à 20h00, au motif d'un accord avec l'adversaire.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande au vu du motif invoqué et maintient le match au 20 avril 2025.

28218018 FC 93 BOBIGNY 2 / LILAS FC 1 du 13/04/2025 (R3/C)

Demande de FC 93 BOBIGNY pour jouer à 11h30 sur le stade A. DELAUNE à BOBIGNY.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de LILAS FC à transmettre au plus tard le vendredi 11 avril 2025 à 12h00.

28217758 COLOMBIENNE FOOT ES 1 / CORMEAUX ACS 1 du 13/04/2025 (R3/A)

Demande de COLOMBIENNE FOOT ES pour jouer à 16h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de CORMEAUX ACS à transmettre au plus tard le vendredi 11 avril 2025 à 12h00.

28218243 ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / ES SEIZIEME 1 du 13/04/2025 (R3/D)

Demande d'ANTONY FOOT EVOLUTION pour jouer à 11h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'ES SEIZIEME à transmettre au plus tard le vendredi 11 avril 2025 à 12h00.

28218252 RACING CF 2 / VAL YERRES CROSNE 1 du 06/04/2025 (R3/D)

Courriel de l'arbitre officiel indiquant l'information ci-dessous ne figurant pas sur la feuille de match informatisée :

. le joueur n°12 COUPEZ Romain (lic n°2547307672) de VAL YERRES CROSNE a participé à la rencontre.
La Commission prend note.

28218235 VAL YERRES CROSNE 1 / BRETIGNY FCS 2 du 30/03/2025 (R3/D)

La Commission prend connaissance de la décision de la Section des Lois du jeu, en date du 04 avril 2025 ayant donné match à rejouer,

Ce match est fixé le 27 avril 2025.

La Commission invite les 2 clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. concernant la participation des joueurs à une rencontre donnée à rejouer.

28218019 FLEURY 91 FC 2 / CLICHY SUR SEINE US 1 du 12/04/2025 (R3/A)

Demande de COLOMBIENNE FOOT ES pour jouer à 14h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de CLICHY SUR SEINE US à transmettre au plus tard le vendredi 11 avril 2025 à 12h00.

28217759 – HOUILLES AC 21 / SAINT BRICE FC 22 du 04/05/2025 (R3/A)

Rappel

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 12/03/2025 ayant infligé une suspension de terrain de 1 match ferme à l'équipe 1 U16 de HOUILLES A.C., à compter du 07/04/2025.

La Commission demande au club de HOUILLES A.C. de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de HOUILLES accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 02 mai 2025 à 12h00.

U15 – CHAMPIONNAT
Feuille de match manquante

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

28227999 TREMBLAY FC 1 / VILLEJUIF US 1 du 05/04/2025

U14 – CHAMPIONNAT**Régional 1****Poule A****28226463 EVRY FC 1 / MELUN FC 1 reporté au 12/04/2025**

Courriel d'EVRY FC pour décaler le match à 15h00 en raison de la programmation d'une rencontre U14 Départemental 1 à 13h00 sur le même terrain (stade Jean-Louis Moulin n°1).

La Commission précise qu'une rencontre de Coupe de Paris Crédit Mutuel idf U15 (1/2 finale) est programmée sur le même terrain à 15h00.

Par conséquent, elle maintient ce match à 13h00.

Etant précisé que les compétitions Régionales sont prioritaires sur celle de niveau départemental.

28226468 GRIGNY US 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 reporté au 12/04/2025

La Commission prend connaissance de la demande de GRIGNY US pour jouer à 17h30 (motif : manifestation U6-U17) – refusée par PARIS 13 ATLETICO.

Ce match reste maintenu à 15h30 (les compétitions régionales sont prioritaires sur celles de niveau départemental).

Régional 2**Poule A****28226910 BONDY AS 1 / RED STAR FC 1 du 29/03/2025 reporté au 12/04/2025**

Demande du RED STAR FC pour jouer soit les mercredi 16, 23 ou 30 avril 2025.

La Commission donne son accord pour jouer les 16 ou 23 avril avec l'accord de BONDY AS au plus tard le vendredi 11/04/2025 – 12h00.

En revanche, le match ne pourra pas se dérouler le mercredi 30 avril.

Poule B**28227149 CHOISY LE ROI AS 1 / RIS ORANGIS US 1 du 24/05/2025**

Demande de CHOISY LE ROI AS pour avancer le match au samedi 12/04/2025 (motif : terrain occupé par le District du Val-de-Marne pour l'accueil d'une Finale départementale U11) – accord de RIS ORANGIS US. La Commission précise qu'il s'agit de la dernière journée de championnat et que ce match ne peut pas être avancé au 12/04/2025.

Copie de la présente décision au District du Val de Marne de Football.

CDM – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel :

28224594 RUEIL MALMAISON FC 5 / ST PRIX ES 5 du 06/04/2025 (R2/A)

CDM – CHAMPIONNAT**28224786 ARPAJONNAIS R.C. 5 / ST THIBAULT F.C. 5 du 27/04/2025 (R2/B)**

Rappel.

Réception d'un arrêté municipal indiquant la fermeture du terrain Norbert BATIGNE à MAROLLES du 26/04 au 28/04/2025 pour un évènement de la commune.

La Commission demande au club s'il a la possibilité de trouver un terrain de repli à transmettre au plus tard pour sa réunion du mardi 15 avril 2025.

A défaut, la rencontre sera avancée au 20/04/2025 sur ce terrain ; les stades Faillu et Babin à EGLY et LA NORVILLE étant fermés du 14 au 27 avril 2025.

ANCIENS – CHAMPIONNAT

28225819 MONTFERMEIL FC / IVRY DESPORTIVA VIMARENSE du 25/05/2025 (R3/C)

Courriel de MONTFERMEIL FC et attestation du club de CLICHOIS UF, pour le prêt d'un terrain de repli.
La Commission fixe cette rencontre le dimanche 25 mai 2025 à 09h30, sur le stade H. BARBUSSE à CLICHY SS BOIS.